

LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**

n° 156 – Octobre/Novembre/Décembre 2023



VIE CULTURELLE

Les ateliers, et, la programmation d'octobre à décembre

Page 14

VIE ASSOCIATIVE

La richesse du tissu associatif lasséen

Pages 15-18

DOSSIER CENTRAL

Le multi accueil et l'école Camille Claudel

Pages 12-13



LE LIEN



Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY

Photo de couverture : la rentrée scolaire

Directeur de la publication :

Mr Le Chénéchal Didier

Rédacteur en chef :

Mme Le Duc Véronique

Rédaction : comité de rédaction

Mesdames Delphine Lecouf-Hublart,

Véronique Le Duc, Messieurs

Jean-Yves Bourdeverre, Franck Noël,

Hugues Moulard, et les services

municipaux.

Photos : associations, Mr Bourdeverre et les services municipaux.

Remerciements à toutes les personnes et aux associations qui ont contribué à l'élaboration du contenu de ce magazine.

Conception et réalisation : Imprimerie Castelbriantaise

Tirage à 750 exemplaires sur papier recyclé

Impression : Imprimerie Castelbriantaise
Distribution par les agents techniques des services municipaux

Disponible version électronique sur le site de la mairie : <https://www.lassy35.fr/>

« Participation de 2 jeunes lasséens à la cérémonie du 8 mai. »

Yanis COUBOULIC (citoyen de la paix et porte drapeau) et Lucas DUTAY ont fièrement participé avec les anciens combattants et citoyens de la paix de Lassy à la cérémonie pour la joie de toutes les personnes présentes.



SOMMAIRE

- p. 3 Editorial
- p. 4-8 Vie Municipale
- p. 9 Vie Économique
- p. 10-11 Vie Jeunesse
- p. 12-13 Dossier : Vie enfance et petite enfance
- p. 14 Vie Culturelle
- p. 15-18 Vie Associative
- p. 19-21 Vie Pratique
- p. 22 Santé publique
- p. 23 Ça s'est passé à Lassy

Si vous voulez faire paraître un article dans le prochain bulletin :

Parution du Lien N° 157 de Janvier/Février/Mars 2024 semaine du 22 Janvier . Les articles sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : mairie.lassy@wanadoo.fr pour le 10 décembre. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire s'est bien passée. On observe pour cette nouvelle année, un tassement des effectifs.

Au mois d'août, des travaux d'aménagements, demandés par les parents ont été effectués dans l'environnement de l'école, en particulier la continuité piétonne a été renforcée en inhibant des places de stationnement.

Ces derniers mois, un audit énergétique du bâtiment de l'école a été effectué. L'objectif est de déterminer les possibilités d'action en vue de rendre les installations plus efficaces en termes de consommation d'énergie.

Les résultats de cet audit montrent les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, et en particulier le faible nombre d'axes d'interventions possible compte tenu des contraintes de disponibilités du bâtiment.

Les axes seront étudiés dans les années qui viennent : changement des huisseries, renforcement de l'isolation des combles, réduction des points de production d'eau chaude, modification des systèmes de ventilation, changement du mode de chauffage.

Ce sera dans tous les cas des interventions qui ne pourront s'effectuer que sur plusieurs années.

Le projet de boulangerie soutenu par l'État et la Région, est presque achevé. Il reste à effectuer le raccordement à l'assainissement, et la mise sous tension du bâtiment.

Suite au désistement du boulanger sélectionné, un nouvel artisan a été trouvé et a présenté son projet aux conseillers municipaux le 20 juillet dernier.

Il est raisonnable d'envisager une ouverture effective au mois de novembre.

Par ailleurs, au début de l'année prochaine, il est prévu l'installation d'une machine à pizza à côté de la boulangerie. Cette machine proposera des produits frais et cuits sur place.

On note également la venue d'un food-truck tous les jeudis en fin de journée qui propose des spécialités réunionnaises.



Sur ce même parking, un emplacement avec 2 bornes de recharge électrique seront installées dans les mois prochains.

Le projet de déplacement du salon de coiffure, en mitoyenneté de la boulangerie, avance bien. Les travaux devraient commencer prochainement, pour une ouverture au printemps 2024.

Ces derniers mois, une commission adhoc, en concertation avec les associations, s'est penchée sur le projet de salles d'activités.

Ces salles sont prévues sur le terrain en continuité avec celui du skate park. D'une surface au sol d'environ 300m², le bâtiment proposera 2 salles, d'environ 70 et 180m², avec une réserve et des sanitaires.

Le bâtiment devra s'intégrer dans l'environnement, et limiter au maximum son impact environnemental. La consultation pour la maîtrise d'œuvre va être lancée dans les semaines qui viennent. Nous espérons une consultation des entreprises au premier trimestre de l'année prochaine, pour un début de réalisation avant l'été.

Un nouveau lotissement va bientôt commencer. Situé à l'angle de la rue Jean Fontaine et la rue de la Vallée, il contournera les maisons existantes. Il proposera environ 35 lots et sera construit en 2 tranches. Compte tenu de la loi « climat et résilience », ce lotissement sera sans doute l'avant dernier sur la Commune de Lassy.

Enfin, je souhaite la bienvenue sur notre Commune à Madame RENAUDIN, ostéopathe, et Madame FRANGEUL, psychologue, qui se sont installées dans le même espace que Monsieur CHAIGNE, kinésithérapeute.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Le Maire

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus des réunions sont consultables en totalité et disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune: www.lassy35.fr/

> Séance du 07 avril 2023

FINANCES – VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2022

La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture de 131 726.51 €

La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 785 590.78 € ;

Le compte administratif 2022 fait ressortir un excédent de clôture de 917 317.29 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif 2022 du budget principal de la commune de LASSY. (Pour: 16 contre: 0 abstentions: 0)

FINANCES – VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL 2022

La section de fonctionnement dégage un déficit de clôture de 1098.13 € ;

La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 44 591.40 €.

Le compte administratif 2022 fait ressortir un excédent de clôture de 43 493.27 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adpter le compte administratif 2022 du budget annexe restaurant municipal de la commune de LASSY. (Pour: 16 contre: 0 abstentions: 0)

FINANCES – VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

La section d'exploitation fait ressortir un excédent de clôture de 19 921.82 € ;

La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 120 515.81 €.

Le compte administratif 2022 fait ressortir un excédent de clôture de 140 437.63 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif 2022 du service public d'assainissement collectif de la commune de LASSY. (Pour: 17 contre: 0 abstentions: 0)

FINANCES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement Dépenses

Chapitres - Libellés	Montants en €
011 - Charges à caractère général	389 550.00
012 - Charges de personnel	586 498.90
014 - Atténuation de produits	29 868.04
022 - Dépenses imprévues Fonctionnement	29 800.00
023 - Virement à la section d'investissement	69 415.97
042 - Opération d'ordre entre section	16 313.83
65 - Autres charges de gestion courante	162 472.00
66 - Charges financières	4 532.26
67 - Charges exceptionnelles	200.00
DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 288 651.00

Section de fonctionnement Recettes

Chapitres - Libellés	Montants en €
002 – Solde d'exécution de la section de fonctionnement	100 000.00
013 - Atténuations de charges	6 000.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	4 000.00
70 - Produits de services	58 600.00
73 - Impôts et taxes	170 847.00
731 – Fiscalité locale	569 000.00
74 - Dotations et participations	364 800.00
75 - Autres produits gestion courante	15 400.00
76 - Produits financiers	4.00
RÉCETTES DE L'EXERCICE	1 288 651.00 €

Section d'investissement Dépenses

Chapitres	Libellés	TOTAL
020	Dépenses imprévues Invt	87 205.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000.00
041	Opérations (d'ordre) patrimoniales	55 000.00
16	Remboursements d'emprunt	35 094.72
20	Immo. incorporelles	68 000.00
204	Subvention d'équipements versées	22 000.00
21	Immo. corporelles	867 039.39
23	Immo. en cours	399 000.00
Dépenses		1 537 339.66 €

Section d'investissement Recettes

Chapitres	Libellés	TOTAL
001	Excédent 2020	785 590.78
021	Virement de la section de fonctionnement	69 415.97
040	Opérations d'ordre entre sections	16 313.83
041	Opérations (d'ordre) patrimoniales	55 000.00
10	Dotations	111 183.51
13	Subventions d'investissement	499 835.57
16	Emprunt et dette assimilée	0.00
Recettes		1 537 339.66 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter dans son ensemble le budget primitif 2023 de la Commune tel que présenté ci-dessus et qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement : 1 288 651.00 €
 - Section d'investissement : 1 537 339.66 €
- (Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

VOIRIE – NOMMAGE PARKING RUE JEAN FONTAINE

La future boulangerie de Lassy est en cours de construction. Le commerçant a besoin d'une adresse postale pour son futur commerce. Il convient d'attribuer un nom au parking situé Rue Jean Fontaine à cette fin. Il est proposé « Place Raymond Piron ».

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer un nom au parking situé le long de la rue Jean Fontaine. (Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

FINANCEMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE PROJET BOULANGERIE

La Commune de Lassy sollicite ce soutien du Département d'Ille et Vilaine pour son opération de construction d'une boulangerie en bâtiment modulaire à hauteur de 170 000 €. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES			
Objet		Montant en € HT	Montant en € TTC
Etudes	Maîtrise d'œuvre	23 981,80 €	28 778,16 €
	Architecte	2 500,00 €	3 000,00 €
	Bureau de contrôle	2 160,00 €	2 592,00 €
	Etude de sol	1 590,00 €	1 908,00 €
	Géomètre	650,00 €	780,00 €
Travaux		283 030,00 €	339 636,00 €
Equipements	Equipements de production	150 000,00 €	180 000,00 €
TOTAL		463 911,80 €	556 694,16 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à solliciter un soutien du Département d'Ille et Vilaine dans le cadre de son dispositif « dynamisation des centre-bourgs », à hauteur de 170 000 €, pour la construction d'une boulangerie dans le centre-bourg de Lassy.

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

> Séance du 12 mai 2023

JEUNESSE – CONVENTION AVEC VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE POUR L'ORGANISATION DU DISPOSITIF ANIMATION JEUNESSE ESTIVALE

Vallons de Haute Bretagne Communauté a décidé de renouveler l'organisation du dispositif « Animation Jeunesse Estivale » (AJE), auparavant nommé AJC. Le dispositif se déroulera du 10 au 28 juillet et s'adresse toujours aux jeunes de 12 à 17 ans du territoire communautaire.

La présente convention a pour objet de définir et d'encadrer les modalités d'organisation et de partenariat entre Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) et les communes de Bourg-des-Comptes, Lassy et Saint-Senoux, pour l'organisation du dispositif d'Animation Jeunesse Estivale sur le bassin de vie de Guichen, pour l'année 2023

En 2023, il est à nouveau proposé aux communes de développer des animations en juillet pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les Communes sont organisatrices de ces animations et sont libres de définir les modalités de l'animation jeunesse sur cette période.

Une nouveauté est organisée en 2023 : Du 17 au 21 juillet 2023, une programmation d'activités communes est proposée pour l'ensemble des jeunes des communes concernées par l'AJE. Cette semaine d'activités est organisée par VHBC en collaboration avec tous les espaces jeunes afin de bénéficier d'une même programmation. Chaque jour, les animateurs jeunesse et les jeunes se retrouvent ainsi sur une commune différente, pour se rencontrer et vivre une journée d'animation en commun.

La Communauté de communes rembourse chaque commune, dans la limite d'un budget total imparti aux AJE, soit 24 500.00 €. Cette enveloppe financière maximale est versée aux communes, **selon les deux modalités suivantes :**

- Enveloppe 1 : Rémunération du personnel occasionnel. Chaque commune peut être remboursée, à hauteur de 1 000€ maximum par animateur occasionnel embauché pour 14 jours, du 11 au 29 juillet, sur la base des dépenses engagées. (Rappel taux d'encadrement : 1 animateur pour 12 jeunes accueillis)

- Enveloppe 2: Frais pédagogiques et frais de transport pour le public: Après déduction du remboursement des animateurs occasionnels de toutes les communes, l'enveloppe financière restante est partagée, proportionnellement à la fréquentation (heures réalisées x nombre de jeunes) sur chaque commune pendant le dispositif AJE. (Calcul : 24 500€ - rémunération du personnel occasionnel = remboursement frais pédagogiques et transport).

VHBC plafonne le montant de sa participation par commune au reste à charge de chaque commune. Le versement de la participation de VHBC est soumis à la production par la commune, avant fin octobre 2023, d'un justificatif des dépenses, un bilan financier complet (dépenses et recettes



perçues) et d'un bilan de l'organisation pédagogique mise en place pour cette période.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

– D'APPROUVER les conditions d'organisation et les modalités financières de l'Animation Jeunesse Estivale précitées et la participation de la commune de Lassy à ce dispositif

– DE CONFIER l'organisation de ces activités à l'espace jeunes communal .

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTION DES MARCHES D'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION EN BOULANGERIE

La Commune a lancé une consultation marchés publics pour son projet d'acquisition d'équipements de production en boulangerie – pâtisserie.

4 lots ont été prévus dans le cadre de cette consultation :

Lot n°1 : Equipements électriques de production en boulangerie

Lot n°2 : Fourniture et installation d'un four pour la production en pâtisserie

Lot n°3 : Fourniture et installation d'un four pour la production en boulangerie

Lot n°4 : Fourniture d'autres équipements divers pour la boulangerie

La commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 9 mai pour analyser les candidatures et offres reçues lot par lot et émettre un avis sur les offres économiquement les plus avantageuses.

La Commission d'appel d'offres propose les attributions suivantes :

Concernant le lot n°1 : 2 opérateurs candidats (Pavailler et Fournil 35) - Avis d'attribution du marché public à l'entreprise FOURNIL 35 pour un montant de 110 676€ pour le lot 1, correspondant à la variante (un élément d'occasion) et intégrant la prestation optionnelle pour un montant de 5 040 € TTC. Concernant le lot n°2 : 2 opérateurs candidats (Pavailler et Fournil 35) - Avis d'attribution du marché public à l'entreprise FOURNIL 35 pour un montant de 11 988 € TTC pour le lot 2 Une puissance électrique nécessaire largement supérieure aux préconisations de l'acheteur public entraînant des factures de consommation énergétique supérieure

Concernant le lot n°3 : 2 opérateurs (Pavailler et Fournil 35) - Avis d'attribution du marché public à l'entreprise FOURNIL 35 pour un montant de 49 800 € TTC

Concernant le lot n°4 : 3 opérateurs candidats (Pavailler, Fournil 35 et Biralux Distribution) - Avis d'attribution du

marché public à l'entreprise BIRALUX DISTRIBUTION pour un montant de 7 149.60 € TTC

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

– D'ATTRIBUER le marché public d'acquisition d'équipements de production de boulangerie Lot 1 à l'entreprise Fournil 35 pour un montant de 110 676 € TTC

– D'ATTRIBUER le marché public d'acquisition d'équipements de production de boulangerie Lot 2 à l'entreprise Fournil 35 pour un montant de 11 988 € TTC

– D'ATTRIBUER le marché public d'acquisition d'équipements de production de boulangerie Lot 3 à l'entreprise Fournil 35 pour un montant de 49 800 € TTC

– D'ATTRIBUER le marché public d'acquisition d'équipements de production de boulangerie Lot 4 à l'entreprise Biralux Distribution pour un montant de 7 149.60 € TTC

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

> Séance du 7 juillet 2023

FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME LEADER POUR L'OPERATION SKATE PARK

Conformément au plan de financement de l'opération skate-park, le Maire a sollicité une subvention à l'Europe au titre du programme Leader.

Le Comité Unique de Programmation (CUP) a validé le projet au titre du programme Leader avec un montant initial de subvention de 6 550.03 € pour un montant de dépenses de l'opération s'élevant à 90 486.00 € HT.

Il convient d'actualiser ce montant de subvention sollicité en fonction du coût final de l'opération qui 'élève à 88 164 € HT. Le solde de cette opération est financé par autofinancement sur fonds propres de la commune.

Le plan de financement définitif de l'opération est le suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	€	%
Modules Skate-park	30 360,00 €	ETAT (DETR)	22 163,97 €	25,14%
Travaux terrassement	46 126,40 €	DEPARTEMENT (FST)	26 930,24 €	30,55%
Equipements annexes	11 677,60 €	EUROPE (Fonds LEADER)	6 008,29 €	6,81%
		Autofinancement	33 061,50 €	37,50%
TOTAL	88 164,00 €	TOTAL	88 164,00 €	100,00%

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

– D'ARRÊTER les modalités de financement précisées dans le plan de financement ci-dessus ;

– - DE SOLLICITER auprès de l'Europe une subvention au titre du programme LEADER d'un montant de 6008.29 €

VIE MUNICIPALE

MARCHES PUBLICS – ACHAT LAVE-VAISSELLE RESTAURANT SCOLAIRE

Le poste « plonge » au restaurant municipal est contraignant physiquement pour les agents (manutention, humidité, chaleur). Le matériel actuellement en place est vieillissant et présente les inconvénients suivants : un risque de panne plus important, capot manuel, volume de chargement désormais sous-dimensionné, performance énergétique moindre que les équipements actuels. Pour l'ensemble de ces raisons, il est proposé de remplacer ce lave-vaisselle.

Les fournisseurs ci-dessous ont été proposés leur offre :

Quietalis : 17 458.80 €

Cuisépro : 18 186.48 €

Roazhon cuisine : 17 880.91 €

Le chef – cuisinier a proposé à la commission finances son analyse de ces offres. La Commission finances a étudié les offres reçues.

La commission finances propose de notifier l'attribution de ce marché public à l'entreprise 1 – 2 -3 Cuisez Pro pour un montant de 18 186.48 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer la prestation de fourniture et d'installation d'un lave-vaisselle au restaurant municipal à l'entreprise Cuisépro

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

AMENAGEMENT – CONVENTION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN POUR L'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

L'implantation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur la place Raymond Piron nécessite la conclusion d'une convention temporaire d'occupation de terrain sur le site prévu. L'emplacement nécessaire est de 30 m² (1 borne pour 2 places de stationnement).

Le SDE 35 se charge de tirer toutes les canalisations électriques nécessaires pour en assurer l'alimentation. L'autorisation d'occupation de terrain doit être accordée pour la durée de l'ouvrage.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les termes de cette convention d'occupation temporaire de terrain pour l'implantation d'une borne de recharge électrique. (Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Un moment de convivialité

Le 23 juin un temps convivial a eu lieu à la salle des fêtes avec les agents municipaux et 10 élus. L'occasion pour favoriser l'interconnaissance et de partager un repas confectionné par les agents. Ce fut aussi le moment pour fêter le départ à la retraite de Martine Kermergan ATSEM de l'école. Apprécié de tous, moment à renouveler !



Lassy
est sur
IntraMuros
Téléchargement gratuit

Lancement de l'application IntraMuros

La municipalité met à disposition des Lasséens une application simple d'utilisation qui permet de diffuser en temps réel les informations municipales, alertes, sondages, événements associatifs ou culturels, commerces, directement sur le téléphone mobile des habitants.

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune données personnelles.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store (Android)



App Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



SCANNEZ LE QR CODE



IntraMuros



IntraMuros

VIE MUNICIPALE

« Lassy, Cap 2026 »

Comme annoncé dans le LIEN 155 le projet de construction de salles d'activité est lancé. Une commission s'est constituée. Des rencontres de consultation ont été organisées avec les associations et l'école pour identifier les besoins et définir les contours du cahier des charges. Les diverses expressions ont permis le réajustement d'une 1^{ère} esquisse proposée lors des réunions dans un budget prévisionnel contraint de 700 000 euros. Ce projet bien lancé va suivre son cours dans la concertation.

Nous avons de bonnes nouvelles pour la future boulangerie. Un boulanger expérimenté, pâtissier, dynamique, s'est manifesté pour venir s'installer à Lassy. Sa candidature a été accueillie positivement par tous les co listiers. Fin octobre Il a signé une lettre d'intention d'installation et grâce à l'achèvement imminent du bâtiment nous pouvons envisager une ouverture courant novembre.

Nous avons été heureux de vous proposer avec VHBC du 22 au 24/9 des spectacles gratuits pour tout public. Dans la même dynamique nous vous annonçons la tenue des Arts2rues en 2024. Nous allons lancer prochainement les réunions d'organisation avec tous les bénévoles qui souhaitent y participer. Si vous avez envie de nous rejoindre, contactez Véronique Le Duc adjointe à la culture.

Nous maintenons le cap !

Expression des groupes

« Lassy participatif »

« Aucune parution proposée par les élus du groupe
« Lassy participatif »

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	/	16h - 18h
Mardi	/	16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	/
Jeudi	9h - 12h	15h - 18h
Vendredi	9h - 12h	15h - 18h
Samedi	9h - 12h	/



Etat Civil



Naissances :

• 14 avis de naissances
Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.



Mariage :

- Stéphane LEMAÎTRE et Céline GRANDYOT le 8 avril 2023
- François TRANNOY et Pauline BAERT le 29 avril 2023
- Christophe JUBIN et Magali LEGENDRE le 6 mai 2023
- Frédéric DEGOUT et Margot BRÉAL le 10 juin 2023
- Jean MABIALA et Alida AMINA-ANDION le 15 juillet 2023
- François JUGELÉ et Mylène LUCEAU le 9 septembre 2023
- Ronan MAUVOISIN et Elise BOËFFARD le 30 septembre 2023



Décès :

- Le 2 mai à Rennes, Thérèse, Renée, Marguerite LEFEUVRE
- Le 20 mai à Bain de Bretagne : Jean-Yves FOURRÉ
- Le 3 juillet à Lassy, André, Emile, Pierre, Marie MICHEL
- Le 6 août à Lassy, Simone, Joséphine KERIEL

Depuis 11 ans, des produits bio, locaux à l'Echoppe du Canut

Pilier du commerce sur la commune, Loïc Guérillon vous accueille tous les vendredis soir, depuis 11 ans, de 16h30 à 19h00.

Producteur local en bio, Loïc vous propose des produits issus du terroir de son exploitation et de certains de ses collègues producteurs.

Vous trouverez, à l'échoppe du Canut, des volailles, des viandes (suivant abattages), des terrines, des fruits et légumes, des fromages, des yaourts, du jus de pommes fermier...

Si vous ne trouvez pas un produit, demandez à Loïc s'il connaît un producteur local qui pourrait éventuellement approvisionner l'Echoppe.

Donc si vous souhaitez privilégier les circuits courts et les producteurs locaux, rendez-vous chaque vendredi à l'Echoppe de Canut.

circuits courts et producteurs locaux



Séance de réflexologie plantaire au salon L'Beauty

Depuis le mois de mars, une réflexologue s'est installée en tant que collaboratrice à Lassy chez L'Beauty. Florence propose des séances de réflexologie plantaire (massage spécifique des pieds) et palmaire (massage spécifique des mains). Cette pratique manuelle ancestrale est fondée sur la correspondance, via le système nerveux, entre les différentes zones du pied ou de la main et les différents organes et glandes du corps. En effet le pied comporte 7200 terminaisons nerveuses.

Ainsi, par des pressions particulières et adaptées à chaque personne, la praticienne stimule les processus naturels d'autorégulation du corps visant un mieux-être global. Les séances allient une détente profonde à des bienfaits à plus long terme. La réflexologie peut en effet contribuer à soulager un grand nombre de troubles, tels qu'un sommeil perturbé, des douleurs, des problèmes digestifs, des migraines, du stress, et d'une manière générale tout déséquilibre physique ou émotionnel. Elle aide à prendre du recul au niveau mental via une connexion plus profonde au corps. Elle peut également se pratiquer à titre préventif afin d'entretenir un bon équilibre ou de préparer un changement de saison.

Florence propose des séances bien-être ponctuelles comme des accompagnements sur plusieurs séances. La réflexologie convient à tous les âges de la vie et Florence reçoit aussi bien les bébés, les enfants, les adolescents, que les adultes et les seniors. A noter que de plus en plus de mutuelles prennent en charge des séances de réflexologie.

Florence reçoit au salon L'Beauty au 9 rue Pierre Marie Josse.



Pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous : **Florence Ducheler**
06 59 65 93 48.

Les réservations sont également possibles en ligne :
<https://www.planity.com/lbeauty-35580-lassy>



VIE JEUNESSE

Que s'est-il passé cet été ?

Retour sur Le projet « Tomber les Murs » : 2 courts métrages réalisés avec l'espace jeunes et la compagnie « A CorpsRompus » présentés au festival Echo/Fracas.



Les jeunes en plein Tournage du film « phénomène » début juillet dans l'enceinte de l'école.



Mme Le Duc, adjointe à la jeunesse, félicite Yann et le groupe de jeunes « acteurs/scénaristes/réalisateurs » en herbe pour la qualité de leurs films !



Le public était présent lors de la présentation des courts métrages au festival Echos Fracas

Argent De Poches proposé à 9 volontaires :

Une belle saison pour le dispositif « Argent de poche » pour la commune de Lassy qui a pu accueillir 9 jeunes entre 16 et 17 ans. 2 missions de 12h chacune financées par VHBC et 7 par la commune ont permis aux jeunes de découvrir le monde du travail et avoir pour certains leur 1^{ère} expérience de travail. Lors du bilan ils ont fait part de leur enthousiasme à avoir assuré les missions confiées que ce soit à l'école, à l'espace jeunes, aux espaces verts ou à la mairie. Tous les personnels encadrants soulignent leur engagement et leur bonne humeur lors des temps de travail.



LES NOCTURNES

XTREM
FUN

19h > 23h
20 juillet
LASSY

Les Nocturnes de retour à Lassy après 5 ans :

« Les Nocturnes », évènement intercommunal co-organisé entre le SIJ de VHBC et les 8 animateurs des communes du bassin de vie de Guichen, impliquant les jeunes dans l'organisation, ont vu une très belle réussite car elles ont accueilli 430 personnes. Sur la photo les jeunes lasséens bénévoles se préparent pour l'évènement.



VIE JEUNESSE

La Passerelle et sa 1^{ère} sortie

Opérationnelle depuis maintenant 4 ans, la passerelle est un dispositif d'accueil pour les élèves de CM2 de l'école Camille Claudel. Le dispositif a réouvert le jeudi 21 septembre 2023 avec un effectif de 23. Le but de la passerelle est de pouvoir proposer un autre cadre pour les jeunes et d'avoir un aperçu du fonctionnement de l'espace jeunes de Lassy. La passerelle a toujours lieu le mardi et le jeudi en 2 groupes de 16h30 à 18h00 à l'espace jeunes à proximité de la médiathèque. Pour la 1^{ère} fois cette année nous avons réalisé une sortie passerelle cet été à Adrenaline parc aux Gayeulles à Rennes avec 25 jeunes participants.

Le nouveau format des AJE

L'espace jeunes a accueilli 45 lasséens et lasséennes du 10 au 28 juillet sur Lassy, les activités se sont bien déroulées dans la chaleur (ou pas) et la bonne humeur. La majeure partie de la période estivale s'est animée sur Lassy où nous avons la chance d'avoir accès facilement à des lieux frais, tel que « la vallée du Canut ». A côté de cela, nouveau cette année, la deuxième semaine portait sur une semaine 100% intercommunale en inter-espace jeunes du territoire, une grande première pour l'AJE (notamment les communes de Lassy ; Goven ; Guichen ; Bourg-des-comptes ainsi que Saint-Senoux).

1. Sortie à Upper AVENUE pour une session au trampoline-park rennais
2. Initiation au tchoukball animer avec Fabien Parage de l'OCAS à Guichen.
3. Sortie commune interco à la plage à l'Anse du Guesclin, une météo tristounette mais toujours le sourire.
4. Petit bilan de l'AJE avec Maelenn DERRIEN notre animatrice de cet été qu'on espère revoir pour la suite de nos aventures.



1



2



3



4

La rentrée 2023

L'espace jeune a repris depuis le mercredi 07 septembre. Pour rappel l'Espace Jeunes de Lassy accueille des jeunes de 11 à 17 ans et ouvre le mercredi de 14h00 à 18h00, le vendredi de 18h30 à 20h30 sur inscription et le samedi de 14h00 à 18h00. L'espace jeunes sera ouvert les deux semaines de la Toussaint du 21 octobre au 06 novembre. Cf programme joint.

Et pour Noël nous serons ouverts pour bien démarrer l'année du 02 au 05 janvier 2024. ENFIN UN DERNIER MOT... Pour conclure ce tour des actualités, Yann vous souhaite à tous une excellente rentrée et pleins de réussites personnelles et scolaires. Pour toutes informations vous pouvez le contacter :

Inscription par mail : animateur.lassy@gmail.com
Renseignements supplémentaires auprès du responsable Yann ROBERT : 06 83 08 15 76

PROGRAMME vacances de la Toussaint

<p>Octobre 2023 Du lundi 23 au vendredi 27 OCTOBRE</p>	<p>Samdi 23 octobre 10h-12h Activité libre 14h-18h Détournés d'habillures 12 places</p>	<p>Mardi 24 octobre 13h-17h Activité libre 18h-19h Projet de l'espace jeunes 2023-2024 12 places</p>	<p>Octobre 2023 Du lundi 30 au vendredi 03 NOVEMBRE</p>	<p>Jeudi 30 Octobre 10h-12h Activité libre 14h-18h Espace Jeune Spécial Halloween 12 places</p>	<p>Jeudi 02 Novembre 13h-17h Activité libre 18h-19h Laser Game 9.00€ 24 places</p>
<p>Mercredi 25 octobre 10h-17h OCAS Guichen Jeu : Journée Interco de Lassy Concours 24 places</p>	<p>Jeudi 26 octobre 10h-12h Activité libre 14h-18h Café des Fantômes 12 places</p>	<p>Vendredi 27 octobre 10h-12h Activité libre 14h-18h Vallée du Canut 12 places</p>	<p>Octobre 2023 Du samedi 03 au mardi 06 NOVEMBRE</p>	<p>Mardi 31 Octobre 18h-22h Séance Géants d'Horreur Apporter son repas du soir 24 places</p>	<p>Vendredi 03 Novembre 10h-12h Activité libre 14h-18h Film d'horreur 12 places Intéressé au moins de 12 ans</p>



Retour sur le séjour à Campbon en Avril 2023

Les 11, 12 et 13 avril, les 50 élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école de Lassy sont partis en séjour à Campbon (44) dans le centre de la Ducherai. Le financement des familles, de la mairie et de l'association de parents d'élèves ont ainsi permis aux enfants de bénéficier d'un séjour vraiment riche et agréable. Ils ont, entre autres, fait du pain, appris à reconnaître le chant des oiseaux,

pêché dans la mare, fabriqué des mangeoires à oiseaux et refuges à insectes, observé des ruches et surtout bénéficié de trois séances d'équitation. Ce séjour avait aussi pour but de leur faire gagner en autonomie et de leur faire partager des moments de la vie quotidienne. Nous remercions d'ailleurs vivement notre équipe d'animatrices. Aux yeux des



enfants, le seul point négatif du séjour est de ne pas avoir pu ramener leur poney à la maison.

Accueil des nouveaux enfants avant la rentrée

Le 16 juin à 18H30, Mr Bourdeverre adjoint délégué au scolaire et Mme Micault Peggy (ATSEM) ont accueilli 15 familles, parents et enfants, pour leur présenter les locaux de la garderie et du restaurant scolaire afin de donner des repères aux enfants et partager



avec les parents. Ce temps a été suivi d'un moment convivial autour d'un goûter confectionné par Mme Rastel Ginette et le chef du restaurant Mr Gomez Guillaume. Un avant-goût des futurs mets culinaires que les enfants pourront manger à la cantine ! Ce moment de rencontre a été très apprécié de tous.

Focus sur la rentrée scolaire à Lassy

L'école publique « Camille Claudel » accueille cette année 215 élèves répartis en 9 classes. La directrice Mme Isabelle GUIHARD est déchargée le jeudi et vendredi.

Équipe pédagogique et effectifs 2023/2024 :

- PS-MS : Madame LE PICARD : 27 élèves
- PS-MS : Madame GINGUENE-REGNAULT : 26 élèves
- GS : Madame GUIHARD : 24 élèves
- GS-CP : Madame ROUGE : 20 élèves
- CP-CE1 : Madame DESERT : 22 élèves
- CE1-CE2 : Madame MEIGNEN-RICHARD : 21 élèves
- CE2 : Madame CAPLAN : 23 élèves
- CM1 : Madame TESSIER : 24 élèves
- CM2 : Madame QUEGUINER : 28 élèves

Le personnel encadrant est composé de 5 ATSEM : Jocelyne DAMANT, Peggy MICAULT, Sandrine PANAGET, Christel HERVE et Tiphaine DUVIVIER, et, de 2 AESH qui sont les personnels accompagnants assurant des missions d'aide aux élèves en situation de handicap : Christine COUGEARD et Laëtitia DUBLET.

École Camille CLAUDEL
7 rue de la Mairie - 35 580 LASSY - Tél. : 02 99 42 02 71



L' équipe pédagogique et encadrante

De gauche à droite

1^{er} rang : Sandrine PANAGET/ATSEM, Sabrina GINGUENE-REGNAULT/PS-MS, Céline LE PICARD/PS-MS, Christel HERVE/ATSEM
2^{ème} rang : Hélène DESERT CP/CE1, Peggy MICAULT/ATSEM, Christine COUGEARD/AESH, Euryle ANTOINE/GS-CP, Jocelyne DAMAND/ATSEM, Isabelle GUIHARD/GS, Laëtitia DUBLET/AESH, Tiphaine DUVIVIER/ATSEM
Dernier rang du haut : Emmanuelle TESSIER/CM1, Céline CAPLAN/CE2, Christine MEIGNEN-RICHARD/CE1-CE2, Anne Gaëlle QUEGUINER/CM2, Elodie MOUGEARD/GS

Portail famille

Depuis le 5 décembre 2022, la municipalité de Lassy a mis en place le Portail famille. Il est nécessaire d'y réserver les repas des enfants mangeant au restaurant scolaire. Les factures du restaurant scolaire et de la garderie sont disponibles uniquement sur le portail famille.

Pour tous renseignements ou aide sur le portail famille : www.lassy35.fr, et, 02 99 42 03 33.



Nouveautés à l'école

Sur le parking de l'école.

A la demande du conseil d'école et après une consultation municipale des parents, réalisation d'un aménagement d'un passage piétonnier à la place d'une zone de stationnement minute au niveau du parking côté restaurant municipal. 70% des réponses étaient en faveur de la suppression des 3 places de parking à cet emplacement. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques et l'entreprise Deroche TP pour un coût global de 2 018,83 euros.



A l'école.

Travaux de rafraîchissement de peinture cet été dans la classe de CE1/CE2 au 1^{er} étage de l'extension, ainsi que dans le couloir la desservant. Travaux réalisés par l'entreprise AIRLESS Breizh de Guichen pour un coût de 3 768 euros.



✓ **Mise en place d'un film isolant dans la classe de CP/CE1.** Cette protection était nécessaire pour se protéger du soleil trop envahissant. Coût du dispositif/l'unité : 718,81 euros.

✓ A la demande de l'équipe pédagogique afin de pouvoir répondre aux sollicitations extérieures pendant les heures de classes, achat de 9 interphones auprès de la société Ultra Sécurité pour un coût de 1 349 euros. Les services techniques ont installé **un interphone dans chaque classe et chaque professeur est muni d'un système individuel portatif.**



✓ **Un bilan énergétique** a été réalisé par un bureau d'études « THALEM Ingénierie » avec un accompagnement de l'ALEC du Pays de Vallons de Vilaine sur l'intégralité du bâtiment scolaire dans le cadre d'une recherche d'amélioration de la consommation d'énergie. Coût de l'opération : 8 280 euros.

✓ Dans la cour de l'école, achat d'**un nouveau banc de couleur rouge** identique à ceux déjà existants, pour remplacer un banc en bois vieillissant pour un montant de 634 euros.

✓ Dans le cadre du Plan de relance « appel à projet continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » **renouvellement de 3 ordinateurs** obsolètes pour équiper les classes de Sabrina (PS/MS), Anne-Gaëlle (CM2) et Hélène (CP/CE1) Coût global d'investissement : 2 224,80 euros.

✓ **Musique à l'école** : Musicole revient dans nos murs et propose un dispositif de musique à l'école co-financé par VHBC et le département. Assurés par Odile Luong, professeur à Musicole, 12 ateliers chant choral et percussions corporelles auront lieu toutes les semaines à partir de novembre avec 4 classes (GS/CP + CP/CE1 + CE1/CE2 + CE2/CM1).

Le Multi accueil L'Arbre en couleur

Des places d'accueil pour LASSY

Le muti-accueil est né de la volonté des communes de Goven, Lassy et Baulon, de répondre à la demande croissante des familles en matière d'accueil de la petite enfance. Il est à la fois un mode de garde, un lieu d'éveil et de socialisation avant la scolarisation, un lieu d'écoute et d'échanges avec les familles. Il est ouvert de 7h30 à 18h30. Il propose 20 places en accueil collectif, pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans (non scolarisés) selon 3 formats : régulier, occasionnel et d'urgence. Lassy finance pour un coût annuel de 21 000 euros (variable selon la fréquentation) 2 places d'« accueil occasionnel » (besoin de garde ponctuel sur des créneaux horaires et d'une durée variables suivant les places disponibles.) et d'« urgence » (pour quelques heures ou quelques jours pour une durée maximale d'un mois renouvelable).

Les familles intéressées par une place d'accueil font leur demande d'inscription par téléphone ou se présentent directement à la structure petite enfance. Cette inscription préalable ne signifie pas que l'enfant soit admis. Une Commission d'attribution des places constituée de représentants des 3 communes utilisatrices, pour LASSY c'est Mr Bourdeverre adjointe déléguée à la petite enfance, et, de la directrice de la structure.

**Contact : L'Arbre en couleurs,
4 Passage de La Levrays à Goven
Carine GERMAIN – 02 23 61 13 30 -
direction.larbreencouleurs@goven.fr**



Pause « petit-déjeuner » à L'Arbre en couleurs ...

Ça y est, une nouvelle année commence pour les tout-petits de L'Arbre en couleurs ! A l'occasion de cette nouvelle rentrée, toute l'équipe de la crèche a invité les familles à un petit-déjeuner de rentrée.

Mardi 12 septembre, entre 8h et 10h, les parents venus emmener leurs enfants à la crèche avant leur journée de travail, ont été invités par l'équipe à se réunir et échanger autour d'un petit-déjeuner : café, jus de fruits, viennoiseries, pain et confiture, rien de tel pour se rebooster avant de partir travailler ! Les familles ont pu faire connaissance, tisser des liens avec d'autres parents, et échanger avec les professionnelles dans une ambiance très conviviale.

L'année va se poursuivre avec plusieurs projets (projet intergénérationnel avec l'EHPAD, avec les écoles publiques et privées, mais aussi avec la médiathèque La Parenthèse et les autres structures petite enfance du territoire ...). Le fil conducteur de l'année sera le thème « Viens je t'emmène » en référence à « La Semaine Nationale de la petite enfance », manifestation nationale à laquelle la crèche participe chaque année. D'autres événements festifs seront aussi au programme : Semaine du goût, goûter de Noël, Carnaval, Chasse à l'œuf, fête de l'été ...



Petit déjeuner avec les parents



Les résidents de l'EHPAD

VIE CULTURELLE

Jukebooks

Suite au projet mené par la cie A Corps Rompus sur le territoire, venez découvrir à la médiathèque les livres choisis pour les capsules sonores de JukeBooks. Si vous trouvez un livre avec ce logo, allez sur le site Jukebooks.fr pour écouter le témoignage des enfants ou adultes qui l'ont aimé.

Nouveauté



Pour y venir :
Médiathèque de Lassy
 14 rue de la Mairie 35580 Lassy
 Tel : 02.99.42.02.87
 Site des bibliothèques des Vallons
 Page Facebook
 Retrouvez nos informations à jour sur le site de la mairie de Lassy
Horaires d'ouverture :
 Mardi : 16h30 - 18h
 Mercredi : 10h - 12h & 16h30 - 18h30
 Jeudi : 16h30 - 18h
 Vendredi : 16h30 - 18h (hors vacances scolaires)
 Samedi : 10h - 12h30 & 14h - 16h

Programmation d'octobre à décembre

Programmation d'octobre

> Événement Y'a d'la joie

Temps fort d'animation du réseau des médiathèques à Lassy.



Yoga du rire
 avec Chantal Solerame

Parce que rire est bon pour la santé, profitez d'une heure pour tenter l'expérience de rire pour évacuer le stress.

SAMEDI 28 OCTOBRE DE 11H À 12H adultes sur inscription

Initiation à la communication non-violente

avec Fides des signes

Pour faire suite aux ateliers Bébé-signes venez vous initier à la communication non-violente à travers les émotions.

MERCREDIS 25 OCTOBRE DE 10H À 11H adultes sur inscription

Renseignements et inscription :
mediaheque.lassy@gmail.com
 02 99 42 02 87

Ateliers réguliers

Ateliers créatifs du Mercredi			Ateliers couture			Eveil des tout-petits		
Octobre Merc. 4 oct. 6 ans et +	Novembre Merc. 8 nov. 3 à 6 ans	Décembre Merc. 6 déc. 6 ans et +	Octobre Samedi 7 Samedi 14	Novembre Samedi 18 Samedi 25	Décembre Samedi 9 Samedi 16	Octobre Mardi 17 oct.	Novembre Mardi 28 nov. éveil musical	Décembre Mardi 19 déc.
Janvier Merc. 10 janv. 3 à 6 ans	Février Merc. 7 fév. 6 ans et +	Mars Merc. 13 mars 6 ans et +	Janvier Samedi 13 Samedi 27	Février Samedi 3 Samedi 17	Mars Samedi 16 Samedi 30	Janvier Mardi 30 janv. éveil musical	Février Mardi 13 fév. éveil musical	Mars Mardi 26 mars éveil musical
Avril Merc. 3 avril 3 à 6 ans	Mai Merc. 15 mai 6 ans et +	Juin Merc. 5 juin 6 ans et +	Avril Samedi 6 Samedi 13	Mai Samedi 18 Samedi 25	Juin Samedi 8 Samedi 22	Avril Mardi 16 avril	Mai Mardi 14 mai	Juin Mardi 11 juin
Horaires: 15h30 - 17h			Horaires: 10h - 12h30			Horaires: 9h45 et 10h45		
2€/l'année Sur inscription			20€/l'année Sur inscription tous niveaux Ados/adultes			Gratuit Sur inscription 0-3 ans		

En partenariat avec l'association Sourire Malgache

Programmation de novembre

> Samedi 25 novembre de 10h à 11h

Accueil de l'auteure Anna Conzatti dans le cadre du Festival Bulles d'Hiver de Goven.

Présentation du métier d'illustratrice et atelier pratique "dessine un personnage à la manière d'Anna Conzatti".



Temps fort autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes avec l'association Paenser les Maux.

> Samedi 25 novembre de 10h à 13h30

Atelier d'auto-défense féministe verbale avec le collectif REGALons-nous.

"Si toi aussi tu en as marre de subir des remarques sexistes sans savoir comment réagir, si les blagues misogynes ne te font pas rire mais que tu ne sais pas comment le dire, ou bien si tu es tout simplement curieuse, alors cet atelier est fait pour toi! Viens t'initier à l'auto-défense féministe verbale, où nous expérimenterons ensemble différentes façons de riposter face à des situations désagréables."

En mixité choisie femmes (transgenre & cisgenre) 16 ans et + (sur inscriptions)

> Samedi 25 novembre dès 14h

Tables rondes avec des outils d'éducation populaire menées par Marion Bée-Weirauch, autour des questions suivantes : Qu'est-ce que la violence ; Qu'est-ce que le sexisme ; Dernière violence vécue.



> Dimanche 26 novembre à 17h (durée 1h30)

Spectacle "Je suis grosse et gourmande : L'histoire d'une indigestion que l'on nomme grossophobie" de Maëlle Bulle

Cette conférence gesticulée, pleine d'humour et de tendresse, nous invite à entrer dans la cuisine de Maëlle, qui nous parle de sa famille et de son parcours de vie, en passant par l'IMC et les facteurs de l'obésité, les troubles du comportement alimentaire ou encore le féminisme & les injonctions de la beauté.

Un spectacle à la fois drôle et intime, rythmé et dense, où les odeurs de gâteau viennent se mêler à la déconstruction de nos idées reçues. Dès 14 ans.



Programmation de décembre

> Dimanche 10 décembre à 16h30 (durée 40 min)

Spectacle de Noël - « Klingeling » de la cie ARTOUTAI

Drôle de voyage à la découverte des Noëls d'ailleurs. Contes, chansons et manipulation d'objets. Dès 3 ans

Actualités



Chann est de retour à la médiathèque depuis le mois d'août. Nous tenons

à remercier Sandra Duchène

qui a assuré avec compétence et efficacité son remplacement pendant 1 an. Nous aurons l'occasion de la croiser à la médiathèque de Guignen où elle a pris ses fonctions. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ce métier qu'elle a choisi de poursuivre.

Chann et des bénévoles ont participé à la braderie. Ils ont vendu 308 livres, 161 jeunesses et 147 adultes ce qui fait une recette de 232 € pour acheter des nouveautés pour l'année prochaine.

VIE ASSOCIATIVE



Assemblée générale de l'association

La Synergie

Le lundi 20 novembre à 20h

Salle multifonction du pôle intergénérationnel

Grâce à vos votes les projets "café associatif" et "jardin partagé" ont été élus au budget participatif départemental !

La campagne menée par l'ensemble des porteurs d'idées brétiliens a généré près de 31 000 votes, à l'issue desquels, nos deux projets ont été retenus parmi les 60 lauréats (sur 305 projets déposés).

Cette subvention du conseil départemental va nous permettre de **lancer tou.te.s ensemble** ces projets, que vous pouvez découvrir ou redécouvrir sur le site du budget participatif du département :

- Le **café associatif**

<https://tinyurl.com/2p9y4f6n>



- Le **jardin pédagogique partagé**

<https://tinyurl.com/3acjbd5x>



« **Projet lauréat du budget participatif départemental 2023** »

L'association La Synergie, créée en 2021, a pour but de porter des projets et de soutenir des initiatives de Lasséen.ne.s qui s'inscrivent dans le domaine de l'**entraide**, du **lien social**, de l'**écologie** et de la **citoyenneté**.

Plusieurs **projets** ont déjà **abouti** :

- Un **groupement d'achat** comptant une trentaine de foyers
- Une **zone de gratuité** en partenariat avec le comité des fêtes
- Des projets ponctuels de **solidarité** internationale

D'autres sont en cours d'**élaboration** :

- Un **projet de liaison douce** Lassy-Guichen
- Un **projet de café associatif**
- Un **projet de jardin partagé**

Si vous souhaitez **nous rejoindre, suivre** ou **participer** à l'un de ces projets, écrivez-nous à :

LaSynergie35@gmail.com

Nous vous convions à notre **assemblée générale** qui se tiendra à **20h le lundi 20 novembre** à la **salle multifonction** du pôle intergénérationnel de Lassy.

Encore un grand merci à tou.te.s pour votre soutien et votre participation !



Yoga Lassy

Saison Septembre 2023 juin 2024 - **Reprise des cours : le jeudi 19h30- 20h45**

Salle des fêtes à Lassy.

Durant ces séances, l'accent sera mis sur le relâchement du corps et du mental, les étirements et les postures, et la libération du souffle dans une ambiance paisible et bienveillante. Cotisation pour l'année 150 €

Possibilité de s'inscrire en cours d'année et de faire une inscription partielle

Contact : Valérie 07 83 87 25 05



Association Tai Chi Lassy

Nouveau : un cours de Tai Chi Chuan est proposé tous les lundis hors vacances scolaires à la salle des fêtes de Lassy de 18h30 à 19h30. Le Tai Chi Chuan est un art martial ancestral chinois qui permet la relaxation, la souplesse, l'équilibre interne...

Possibilité de commencer en cours d'année / premier cours d'essai gratuit, 150€ l'année complète

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Tangui Quédillac : 06 74 88 01 10

tangui.quedillac@gmail.com



L'aide aux devoirs recrute des Bénévoles

L'association Aide aux devoirs vient de souffler sa 17^{ème} bougie en septembre ! Grâce à elle, chaque année une trentaine d'enfants peut faire leurs devoirs le soir sur le temps de la garderie. Ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter y participer et dans un souci de qualité d'accompagnement de la part des Bénévoles auprès des enfants, **nous ne sommes jamais assez nombreux. Alors l'aventure vous tente ? Rejoignez l'équipe de Bénévoles ! Un jour par semaine de 17h à 18h, donnez de votre temps pour les enfants** (contact aideauxdevoirs.lassy@gmail.com ou au 06.17.24.43.35).

ASSO L'AIDE AUX DEVOIRS

RECRUTE
DES **BÉNÉVOLES**



Le Club des ajoncs

Créé en 1976, le Club des Ajoncs est ouvert aux seniors mais aussi à toutes celles et ceux qui ont envie d'y venir. Il n'y a pas d'âge minimum ni de maximum !

Il se réunit les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois et propose diverses activités : belote, palets, pétanque, jeux de société, marche, pique-nique, sorties à la journée et voyages. Il reste ouvert à toute nouvelle proposition.

Actifs ou retraités, venez nous voir les différents jeudis du club pour des renseignements complémentaires.



NOEL 2023

Vente de sapins

Provenance de DOMAGNE

Commande du 16/10 au 10/11

SAPINS NORDMANN

DE 125 CM À 250 CM DE 19 € À 40 €

Réservation et paiement en ligne ou papier au bar tabac

APE LASSY

L'APE propose cette année
une vente de sapins à tous les habitants
de la commune.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez commander votre sapin en scannant le QR code, en copiant le lien ou en allant chercher un bon de commande au bar tabac.

Les bons de commande seront aussi distribués aux élèves de l'école.

Les sapins seront livrés le samedi 2 décembre lors du marché de Noël.

N'hésitez pas, tous les bénéfices serviront aux enfants de l'école de Lassy !



<https://www.helloasso.com/associations/ape-lassy/evenements/vente-de-sapins/widget>

COCHON GRILLÉ.

à
Emporter
et sur
réservation

Paiement avant le
1 Novembre 2023
Livraison salle des fêtes Joseph Legendre
Le 25/11/2023 à partir de 18h45

12, rue de la mairie
35580 LASSY

12€
la part

Contact LAMA John
06.09.79.15.61
Ou
johnlama@hotmail.fr

Chèque à l'ordre APE LASSY avec nom, prénom, téléphone, à envoyer ou à déposer au: 7, rue de la mairie 35580 LASSY (APE LASSY).

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE

19 rue de la Touchette – 35580 LASSY
Tél : 06 88 41 91 21
souriremalgache@free.fr
www.souriremalgache.org



La troisième édition du MARCHÉ DE NOËL organisé par l'association **Sourire Malgache** aura lieu Les 2 et 3 décembre prochain. Comme les années précédentes, nous proposerons à la vente des décorations de Noël, des biscuits et chocolats maison, et plein d'idées cadeaux. D'autres associations et/ou artisans locaux seront également présents pour vous offrir un choix diversifié. Et bien sûr, vous trouverez sur place buvette et restauration tout au long du weekend.



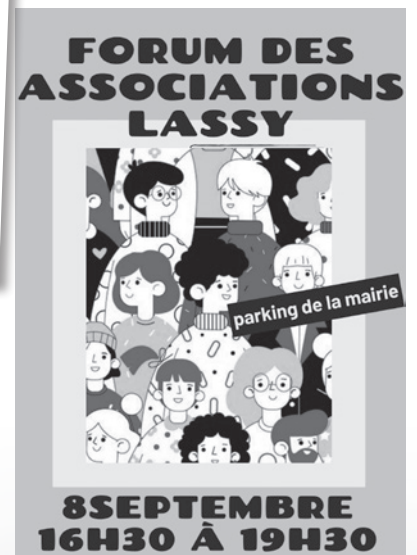
En parallèle de cet événement, nous poursuivons également l'opération **Paquets Cadeaux** au centre commercial Colombier à Rennes à partir de fin novembre et pendant tout le mois de décembre. Cette opération nécessite beaucoup de bénévoles.

Alors, si vous avez un peu de temps libre et si vous aimez faire les paquets cadeaux, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe.



FORUM des associations le 8 septembre place de la mairie

Pour sa 3^{ème} année consécutive le forum des associations s'est déroulé en plein air sous un soleil magnifique. Le public a répondu présent malgré la chaleur et il a pu rencontrer les bénévoles des associations présentes, le directeur de Musicole l'école de musique intercommunale, l'OCAS (office de sport cantonal), le club de Judo de Guichen, l'association JALMAV. La médiathèque et l'espace jeunes étaient là aussi pour présenter leurs services municipaux.



VIE ASSOCIATIVE



Reprise des cours pour VITAGYM A LASSY

Comme chaque année, l'association vous propose plusieurs cours de gym volontaire à Lassy dans une ambiance conviviale ! Des cours adaptés aux besoins de chacun en proposant des variantes personnalisées



Mardi avec Meryl	Mercredi avec Nolwenn	
19h30 - 20h30	19h00-20h00	20h00-21h00
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement musculaire • Tabata • Cross training 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement musculaire avec ou sans matériel • Cuisses abdos fessiers 	<ul style="list-style-type: none"> • CrossFit • Tabat • Circuit training • Cardio • Hiit

L'association dispose de matériel : poids, bâtons, fitballs, lestes, haltères, élastiques ... permettant ainsi de varier les cours.

Nous réfléchissons actuellement à l'ouverture d'un cours en journée. N'hésitez pas à nous solliciter !

Cours mixtes, ados-adultes - Adhésion 115 € (donne accès aux trois cours hebdomadaires)
Contact : vitagymlassy@gmail.com

VITAGYM A LASSY - vitagymalassy



Association « TRAVAUX MANUELS »

Suite au forum :

- L'atelier couture du jeudi matin et soir compte 6 nouvelles inscriptions
- L'atelier Enfants « Arts Plastiques » avec Stéphanie Hignou, le samedi matin compte 13 nouvelles inscriptions soit 21 au total.

De ce fait, nous sommes amenées à ouvrir un deuxième cours de 9 h à 10 h 30 et cela n'est possible, financièrement, que grâce à la Mairie qui nous a accordé un soutien supplémentaire.

Un projet a vu le jour de février 2023 à juin 2023, pour la vente de crêpes et gâteaux le mardi et le vendredi, à la sortie de l'école, à l'échoppe et au marché de la chèvrerie, au profit de la TURQUIE.

Un chèque de 1 210,15 € a été remis à Ouest-France solidarité.



Suite à l'Assemblée générale du 21 septembre, nous renouvelons l'opération pour la **vente de crêpes**, le vendredi soir, marché de la chèvrerie, pour aider le **MAROC, ou Lybie, ou Arménie.**

France RENOV, un service public gratuit

France Rénov' est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.



Propriétaires et copropriétaires : un **parcours simple et unique** pour tous vos projets de rénovation énergétique

1 Je m'informe avec France Rénov'

- Je me connecte sur france-renov.gov.fr ou je me rends dans l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez moi.
- Je suis orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de mes besoins, et notamment Mon Accompagnateur Rénov'.

2 Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'

- Je conçois mon projet de travaux avec Mon Accompagnateur Rénov' : état des lieux, préconisations financières et techniques.
- Mon Accompagnateur Rénov' m'accompagne à chaque étape de mon projet.

3 Je réalise mes travaux et peux bénéficier d'une aide MaPrimeRénov'

- Je dépose ma demande d'aide MaPrimeRénov', puis j'obtiens l'accord sur la base de mon projet de travaux.
- Je réalise mes travaux, puis je dépose mes factures et je perçois la prime directement sur mon compte en banque.

Accessible à tous, France Rénov' :

- Vous aide à concevoir votre projet de rénovation.
- Vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit.
- Vous oriente vers les professionnels compétents.



L'ESPACE FRANCE RENOV'

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ? Contactez l'Espace France Rénov' de l'Alec des Vallons de Vilaine !

C'est un service public gratuit et neutre. Il s'adresse à tous les propriétaires et locataires d'un logement ainsi que pour le petit tertiaire (petits, commerçant, etc.).

POUR QUELS PROJETS ?

- Travaux d'isolation
- Achat d'un logement
- Réduction des factures d'énergie

QUELS CONSEILS ?

- Informations sur les aides financières mobilisables
- Accompagnement personnalisé dans le choix des solutions de rénovation
- Aide à préparer et suivre le projet

N'attendez plus ! Contactez-nous !

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (prix d'un appel local)

02 99 57 02 20 | erh@alec-vallonsdevilaine.fr | www.alec-vallonsdevilaine.fr

NOS PERMANENCES AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

GUPPY MESSAC • lundi matin
VAL D'ANAST • lundi après-midi
GUICHEN • mercredi matin
BAIN-DE-BRETAGNE • jeudi après-midi
GRAND-FOUGÈREY • vendredi matin

Pour tous renseignements,

A la mairie de Lassy, un interlocuteur : Mr Noël Franck, adjoint, représentant du SDE35 auprès de l'ALEC
 Permanences avec ou sans rendez-vous au Réso à Guichen : les mercredis matin.
 Téléphone : 02 99 57 02 20
 Le site internet de l'ALEC, vous pouvez le visiter en suivant ce lien : <https://alec-vallonsdevilaine.fr/>

Espace Rénov' Habitat



Démarchage téléphonique ou à domicile : Attention aux entreprises indécrites.

Vous êtes démarché, par téléphone ou à votre domicile, pour des travaux de rénovation énergétique ou un diagnostic gratuit ? Sachez que **le démarchage téléphonique est désormais interdit pour les travaux de rénovation.**

Être attentif au mode opératoire

La vigilance est de mise vis-à-vis des entreprises qui opèrent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Se disant parfois recommandées par l'ANAH, la Région, l'Etat, l'ADEME, EDF ou les collectivités locales, ces sociétés peuvent vanter des retours sur investissement alléchants, voir des installations autofinancées. Ne vous laissez pas influencer : voici quelques recommandations pour vous aider à éviter les ennuis lors d'un démarchage abusif.

Quelques bons réflexes

- ✓ **N'acceptez pas de rendez-vous et ne transmettez pas d'informations personnelles ;**
- ✓ **Prenez le temps de la réflexion et ne cédez pas à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même ;**
- ✓ **Faites jouer votre droit de rétractation (14 jours légaux après signature d'un devis) ;**
- ✓ **Exigez un devis précis mentionnant les coûts de prestations** avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation ;
- ✓ **Privilégiez** si possible des entreprises proches de chez vous ;
- ✓ **Faites marcher la concurrence** et réalisez plusieurs devis ;
- ✓ **Inscrivez-vous sur bloctel.gov.fr** pour limiter le démarchage téléphonique.

Pour plus d'informations, contactez :

- Un conseiller **France Rénov' : Espace Rénov' Habitat** – 02 99 57 02 20 –
- Les associations de consommateurs de votre département comme **UFC que choisir** et la **maison de la consommation**.
- Signalez une entreprise en remplissant un formulaire de réclamation sur le site <https://france-renov.gov.fr/fraudes>
- Signalez une entreprise à la **DDCSPP** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) : 02 99 29 76 00

PRÉVENTION DÉMARCHAGES ABUSIFS

SOYEZ VIGILANTS !

Fraude au faux conseiller bancaire : soyez vigilant !

Une nouvelle forme d'arnaque malheureusement très répandue !

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes.

En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter. Il se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque (identité, adresse, numéro de compte...). Dans certains cas, il usurpe même un numéro de téléphone de sa banque.

L'escroc prétend avoir identifié des actions suspectes en cours sur le compte bancaire de la victime et lui demande de les confirmer ou lui propose de les bloquer en urgence.

Pour contrer la prétendue fraude en cours, le faux conseiller vous demande alors de valider une opération sur votre espace personnel bancaire, faire un paiement en ligne, ou même un virement, vous dépossédant ainsi de la somme versée.

Comment se protéger de ce type d'arnaque ?

- Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.
- N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels.



- Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.
- Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez.

Bon à savoir !

Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, ni de valider des opérations à distance. En cas de doute, raccrochez et appelez votre banque.

Vous avez été victime de ce type d'arnaque ?

Déposez plainte en ligne sur la plateforme THESEE accessible sur le site Service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>

Pour être conseillé dans vos démarches, vous pouvez également contacter la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Contrôle parental : désormais obligatoire sur les appareils connectés

Les parents recourent encore trop peu souvent aux outils de contrôle parental proposés par les géants du numérique (moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes vidéo à la demande...) et par les fournisseurs d'accès à Internet. En 2019, seuls 44% des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant, et 38% seulement recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental.

Dans le même temps, les enfants se connectent de plus en plus jeunes (l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois). Ils passent aussi de plus en plus de temps sur les écrans, ce qui n'est pas sans risque. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Au-delà des images pornographiques, les enfants peuvent tomber sur des contenus haineux et violents ou être victimes de harcèlement en ligne.

Depuis le 5 septembre 2022, la loi rend obligatoire l'installation d'un système de contrôle parental, facilement accessible et compréhensible, sur les appareils connectés à Internet vendus en France. L'objectif est de favoriser le recours au contrôle parental par le plus grand nombre de



parents. L'activation de ce dispositif doit être proposée gratuitement à l'utilisateur lors de la première mise en service de l'équipement.

Voici la liste des appareils concernés : les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, les consoles de jeu vidéo, les objets connectés comme les télévisions, les montres ou les enceintes.

Pour aller plus loin :

- ➔ **Je protège mon enfant**, la plate-forme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique : <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>
- ➔ **Internet sans crainte**, Programme national de sensibilisation des jeunes au numérique <https://www.internetsanscrainte.fr/>

Un label national anti-gaspillage alimentaire

Chaque année en France, près de 9 millions de tonnes de denrées alimentaires sont gaspillées tout au long de la chaîne alimentaire (Eurostat, 2022). En plus d'être un non-sens écologique, le gaspillage alimentaire est un non-sens éthique, économique et social.

Pour lutter contre ce fléau, la France a fixé un objectif de réduction du gaspillage alimentaire de moitié en 2025 pour les secteurs de la distribution et de la restauration collective. Afin de reconnaître l'engagement des magasins ou établissements et de permettre aux consommateurs de faire un choix éclairé, l'État a lancé le label anti-gaspillage alimentaire le 1er mars 2023. L'objectif de ce label est de mettre en avant les acteurs de la chaîne alimentaire qui, par leurs pratiques de métier, leurs efforts de sensibilisation et de formation, comme leurs innovations parviennent à réduire sensiblement le gaspillage alimentaire.



Le label national anti-gaspillage alimentaire comporte 3 niveaux de progression, identifiables par un nombre d'étoiles, pour valoriser les efforts déjà faits et inciter les acteurs à s'améliorer.

- 1 étoile – engagement ;
- 2 étoiles – maîtrise ;
- 3 étoiles – exemplaire.

Le premier secteur concerné par ce nouveau label est la distribution, en particulier les grandes et moyennes surfaces, les grossistes et les métiers de bouche (boucherie, boulangerie, primeur, etc.).

Par la suite, seront concernés les secteurs de la restauration collective et commerciale, puis les industries agroalimentaires.

Pour nous, pour la planète, pour nos producteurs bretons
#BIO RÉFLEXE

- +30% de biodiversité
- 0 pesticide de synthèse
- Préservation de la qualité de l'eau
- Animaux nourris sans OGM
- 167 715 hectares en bio en Bretagne
- 4102 fermes bio en Bretagne
- Respect du bien-être animal

Du plaisir et du local
agencebio.org

Mon mémo déchèteries

À la déchèterie, l'agent valoriste vous guide !

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

AMPOULES ET NEONS	APPAREILS ÉLECTRIQUES	BOIS	BRIOLES PLÂTRIÈRES	CARTONS	DASRI
ENCOMBRANTS	FERRAILLE	GRAVATS	HUILES	INCINÉRABLES	MOBILIER
OBJETS DE RÉEMPLI	PILES ET BATTERIES	PLÂTRE	TEXTILES	VEGÉTAUX	DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets refusés :
Bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, sacs d'ordures ménagères, amiante, rondins de bois (> 12 cm de diamètre) et souches, fusées de détresse, cadavres ou restes d'animaux...
En cas de doute, demandez conseil à l'agent valoriste !

Les déchets dangereux :
Solvants, phytosanitaires, acides, peintures... ne doivent pas être jetés dans le bac ou dans l'évier. Les déchèteries sont à votre disposition. Déposez vos déchets dangereux devant le local prévu à cet effet.

Pour accéder aux déchèteries, le PASS DÉCHETS est obligatoire

Notre pass :

- est strictement personnel.
- un seul pass est attribué pour un foyer.
- est gratuit. Attention toutefois à ne pas le perdre car il vous sera facturé 10 € pour une nouvelle édition.
- donne accès aux déchèteries du Smictom des pays de Vilaine.

Pensez-y avant de venir !

- Triez vos déchets par matériau
- Pliez vos cartons
- Regroupez vos dépôts pour venir moins souvent

INTERDIT :
La récupération d'objets est interdite. Le dépôt de déchets devant la déchèterie aux horaires de fermeture est strictement interdit. Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 1500€.

R 0644-2, R 632-1, R635-2 et R 635-8 du code pénal.

Mémo tri

Le service public de vos déchets

Emballages

- Tous les emballages se trient.
- À déposer en vrac dans le bac, non imbriqués les uns dans les autres.
- Pas de papiers dans ce bac, uniquement des emballages.

Biodéchets

- Utiliser du papier journal ou des sacs biodégradables « Ok compost ».
- Tous les déchets organiques de cuisine sont acceptés. Ils seront compostés à la plateforme de Guignen.

Déchets résiduels

- À présenter à la collecte uniquement lorsqu'il est plein. Le couvercle doit être fermé.
- Merci d'utiliser des sacs bien fermés.
- 12 levées annuelles de ce bac sont incluses dans la part fixe de la redevance. Au-delà, un coût unitaire de la levée supplémentaire est appliqué.

La déchetterie du secteur de Lassy :

GUICHEN
La Pigeonnais
Horaires d'été* :
Lundi : 14h-18h
Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
Horaires d'hiver* :
Lundi : 14h-17h
Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Pensez-y !

- Un bac cassé ?
- Un changement de situation à signaler ?
- Un doute sur les règles de tri ou de collecte ?
- Besoin de renseignements ?

CONTACTEZ-NOUS !

Contactez le Smictom
au 02 99 57 04 03
accueil@smictom-paysdevilaine.fr

Jour de collecte à Lassy des déchets : LE VENDREDI

- Les **déchets résiduels** (bacs à couvercle gris) sont collectés les vendredis des semaines impaires.
 - Les **emballages** (bacs verts ou à couvercle jaune) sont collectés les vendredis des semaines paires.
 - Les **biodéchets** (bacs à couvercle marron) sont collectés tous les vendredis.
- Consultez ou téléchargez le calendrier de collecte pour lassy sur le site du SMICTOM

Nouveau service à la mairie de Lassy : les cartes nationales d'identité(CNI) et les passeports

Ouverture à la mairie du service pour les CNI et les passeports depuis le 1^{er} juillet 2023 :
Les rendez-vous ont lieu les lundis et les mardis de 9h à 12h.
Prise de rendez-vous en ligne : <https://www.lassy35.fr/rdv-cni-passeports-dans-une-mairie-habilitee/>
Pour un « créneau d'urgence » : accueil.mairie.lassy@orange.fr



SANTÉ PUBLIQUE



Contact et informations :
CLIC des 4 rivières, 26 rue du commandant Charcot,
Bâtiment le RESO, 5580 Guichen



Afin d'accompagner les aidants, le CLIC des 4 rivières, service d'information à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, a souhaité mettre en place un Café des Aidants depuis septembre 2021.

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, proposés aux personnes qui aident un proche au quotidien afin qu'elles puissent se rencontrer dans un cadre convivial, chaleureux et neutre. Ils sont animés par une travailleuse sociale et une psychologue. Ils sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. L'accès est libre et gratuit.

Cet espace de parole est labellisé par l'Association Française des Aidants et financé par la Conférence des Financeurs d'Ille et Vilaine, il s'inscrit dans un réseau national.

Le Café des Aidants de Guichen et de Bain de Bretagne se tient chaque 2^{ème} lundi du mois en alternance au CLIC des 4 rivières à Guichen et au Stériad. Les aidants sont libres de venir sans inscription et gratuitement.

Un transport à la demande existe au sein de chaque communauté de commune et peut faciliter l'accès au café avec un arrêt devant les deux lieux.



Qu'est ce qui peut compliquer/faciliter l'acceptation de l'aide extérieure par mon proche ?

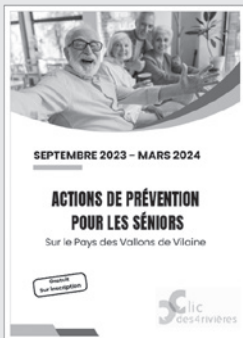
Lundi 13 novembre 2023
à Guichen à 14h

Lundi 11 décembre 2023
à Bain de Bretagne à 14h

La culpabilité peut-elle aussi avoir du bon ?

Lundi 8 janvier 2024
à Guichen à 14h

Lundi 12 février 2024
à Bain de Bretagne à 14h



Le CLIC des 4 rivières organise avec les communes du Pays de Vallons de Vilaine qui le souhaitent des actions de prévention pour les seniors de septembre 2023 à mars 2024

Ces actions s'adressent aux personnes dès 60 ans. Différentes thématiques : sommeil, conduite, retraite, numérique, nutrition, équilibre, douleurs. Elles sont gratuites.

Le CCAS de Lassy a choisi la thématique de l'équilibre.

15 ateliers gratuits d'une heure de novembre à Mars sont proposés pour un groupe de 15 personnes. Participation sur inscription.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie : 02 99 42 03 33.

Vaccination Covid-19

La campagne de rappel de vaccination contre le Covid-19 a débuté en avance le lundi 2 octobre au vue de l'augmentation de l'incidence du Covid-19 ces dernières semaines.

Il est recommandé : dès que possible l'accès au **rappel vaccinal** par le **nouveau vaccin** pour les populations **les plus fragiles** (âgées de plus de 65 ans ou avec facteurs de risque de formes graves) ainsi qu'à leur entourage et aux personnels soignants. Et il est recommandé aussi tout en maintenant le principe d'une vaccination concomitante anti grippe et Covid-19 déjà prévue à partir du 17 octobre pour toutes les

personnes ciblées n'ayant pu se faire vacciner plus tôt. La vaccination contre le Covid-19 **peut être réalisée** : en pharmacie ; auprès d'un médecin ; d'un infirmier ; d'une sage-femme ; d'un chirurgien-dentiste ; sur votre lieu de soin, pour les personnes suivies dans un service de soin ; pour les résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) et unité de soins longue durée (USLD), la vaccination est organisée par l'établissement.

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/vaccination-covid-19-0>
Et n'oubliez pas d'appliquer les gestes barrières.

Actualité
Lassy



La maison
paramédicale s'est
agrandie

Adresse : 1, rue Léon Piel



Les praticiens à votre service



Fanny-Elisa RENAUDIN
Ostéopathe
06 16 55 91 22
www.renaudinostopathie.fr



Charline FRANGEUL
Psychologue & Hypnothérapeute
07 68 66 98 98
www.charline-frangeul-psy.fr

sont venues rejoindre



Frédéric CHAIGNE
Masseur-Kinésithérapeute
07 86 10 84 36

TÉLÉ-OPHTALMOLOGIE À L'HÔPITAL DE BAIN DE BRETAGNE

En partenariat avec les ophtalmologues du cabinet de la Visitation à Rennes, **l'Hôpital de Bain-de-Bretagne a ouvert il y a quelques jours un nouveau service de télé-ophtalmologie.**

Celui-ci a pour but de faciliter l'accès aux bilans visuels pour les patients de plus de 15 ans et de réduire les délais de prise en soin.

Ce service consiste à réaliser des consultations par un orthoptiste au sein de l'hôpital de Bain-de-Bretagne pour des patients nécessitant un renouvellement ou une adaptation de correction optique, un premier bilan visuel ou un suivi de bilan visuel.

A l'issue de cette consultation, l'orthoptiste transmet l'ensemble des données aux ophtalmologues de la Visitation qui établiront le compte-rendu de la consultation et si nécessaire orienteront le patient vers une consultation avec un ophtalmologue.

La prise de rendez-vous est possible via Doctolib (en recherchant le compte Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve Bain-de-Bretagne) ou depuis le site internet de l'Hôpital, et, également directement par téléphone au 02 99 43 32 63.

LA GRANDE BRADERIE

C'EST REPARTI !!!

Sourire Malgache, l'APE de Lassy, Cent pour un toit Vallons de Haute Bretagne et le comité des fêtes ont été ravis de vous accueillir et de participer à ces moments de convivialité. La bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous ! Nous tenons à remercier les adjoints municipaux sans qui rien n'aurait été possible; Un merci particulier à Hugues Moulard, notre délégué à la vie associative qui a su se rendre plus que disponible, et a participé activement, avec nous, à l'organisation de cet événement.

Grace à vous, nous avons récolté près de 2500€ !!! MERCI !

Merci également pour tous vos gentils commentaires sur l'organisation.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Photos: Mr Bellay Marc et Mr Tillault Matthieu

organisé par les associations de Lassy



La Synergie



ÉCHO/FRACAS

GRATUIT

À Corps Rompus présente

FRACAS

PROGRAMME

Festival de théâtre, musique et projets de territoire 22.23.24 septembre à LASSY



Ce festival a eu lieu dans le cadre de la résidence d'artiste, co financée par le département et VHBC, qui a permis d'accueillir à Lassy la compagnie A CorpsRompus de Rennes. Durant 2 ans, en lien avec Mme Le Duc adjointe déléguée à la culture et membre du groupe de pilotage de la résidence à la communauté de commune, Mickaël Bernard directeur de la compagnie a mené différents projets avec la médiathèque impliquant toutes les classes de l'école, et, avec l'espace jeunes autour de projets à l'image et la vidéo. Durant ces 3 jours diffusion des productions faites avec les habitants du territoire et présentation de magnifiques spectacles avec des artistes de grand talent que les spectateurs ont pu découvrir et apprécier.

Petit mot de

Mickaël Bernard :

« La compagnie tient sincèrement à remercier tous les spectateurs d'être venus assister à une ou plusieurs propositions faites durant ÉCHO/FRACAS, créer un événement de toutes pièces dans une commune que l'on connaît peu (même si nous avons eu le plaisir de travailler avec l'école, la médiathèque et l'espace jeunes depuis plus d'un an et demi) est toujours un défi. Vous étiez nombreux dans le week-end à venir passer une tête et c'est vraiment la plus grande reconnaissance que nous puissions avoir. Merci à toutes les personnes impliquées pour que ce festival ait lieu : associations lasséennes, la mairie et ses élus en particulier Véronique Le Duc adjointe à la culture et la jeunesse, ainsi qu'aux agents municipaux. Merci également à VHBC et au Département qui ont financé cet événement, sans quoi il nous aurait été impossible de proposer cette programmation gratuitement. Au plaisir de vous revoir sur le territoire ou ailleurs. »

